

*Commission technique  
intercantonale*  
**PLAISIR**

**RAPPORT ANNUEL  
2015-2016**

Version 2  
Mars 2017

[info@ct-plaisir.ch](mailto:info@ct-plaisir.ch)  
[www.ct-plaisir.ch](http://www.ct-plaisir.ch)

## Table des matières

<b>1. INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
<b>2. ACTIVITES</b>	<b>4</b>
2.1 HARMONISATION DES OUTILS	4
2.2 INDICATEURS MEDICAUX	4
2.3 ACCORD TRANSACTIONNEL / CSB	4
2.4 CONTRAT AVEC EROS (PLAISIR® ET PLEX®)	5
2.5 SITE INTERNET DE LA CT	5
2.6 FORMATION PLEX	6
2.7 TRAITEMENT DES DONNEES PLAISIR®	6
2.8 RAFRAICHISSEMENT ET FORMATION COMPLEMENTAIRE DES EVALUATRICES/TEURS	6
2.9 REVISION DES DECISIONS DE LA COMMISSION TECHNIQUE	7
<b>3. COMPOSITION DE LA CT ET SEANCES</b>	<b>7</b>
<b>4. CONCLUSION</b>	<b>7</b>
<b>5. ANNEXES</b>	<b>8</b>
ANNEXE 1: LISTE DES MEMBRES DE LA CT A FIN 2016	9
ANNEXE 2: RESUME DES ANALYSES 2015-1016 (1PAGE)	10
ANNEXE 3: VUE D'ENSEMBLE DES RESULTATS INTERCANTONAUX	11

### FIGURES

Figure 1 : Site Internet : nombre de visites et nombre de pages visitées	5
Figure 2 : Évolution du nombre de lits par 1000 habitants de 65 ans ou plus de 1999 à 2016 – sans les établissements pour traitements psychosociaux ni les institutions pour handicapés – Cantons utilisant l'outil d'évaluation PLAISIR® et ensemble de la Suisse	12
Figure 3 : Evolution de la proportion des résidents classés dans les catégories « capacité très limitée ou nulle » pour les principaux indicateurs de déficit, de 1999 à 2016	13
Figure 4 : Évolution des minutes de soins nettes quotidiennes requises conformément à l'OPAS (moyennes avec CSB*), de 1998 à 2016	13
Figure 5 : Évolution de la proportion de résidents attribués aux diverses classes OPAS selon leur temps de soins, avec CSB*, de 2000 à 2016	14
Figure 6 : Distribution des résidents, selon leur sexe et leur classe d'âge à l'admission en établissement –cantons utilisant l'outil PLAISIR®- octobre 2016	16
Figure 7 : Proportion des résidents, selon leur sexe et leur classe d'âge à l'admission en établissement –cantons utilisant l'outil PLAISIR®- octobre 2016	16
Figure 8 : Répartition des résidents par mission d'établissement et par canton – octobre 2016	17
Figure 9 : Poids des différentes missions d'établissement dans chaque canton (selon le nombre de résidents concernés), données PLAISIR® - octobre 2016	18
Figure 10 : Évolution de la proportion de résidents au plus haut niveau de handicaps et déficiences, au 31 octobre, de 1998 à 2016	19
Figure 11 : Evolution de la proportion de résidents dans chaque classe OPAS de 2011 à 2016	21
Figure 12 : Temps moyen de soins requis sans CSB (minutes) : comparaison inter cantonale et variation annuelle	23
Figure 13 : Durée nette quotidienne moyenne de soins requis par catégorie de soins, dès 1998	25
Figure 14 : Heures de soins et nombre quotidien moyen de poste de travail requis par résident	27

## TABLEAUX

Tableau 1 :	Nombre de formations effectuées par canton en 2015 et 2016.....	6
Tableau 2 a:	Nombre d'évaluations et de réévaluations réalisées du 1.11.2014 au 31.10 2015, par canton .....	11
Tableau 3:	Proportion des résidents réévalués présentant un changement de leur temps de soins quotidien OPAS, entre deux années consécutives de 2004 à 2016 (sans CSB) .....	14
Tableau 4:	Nombre de résidents, âge moyen, âge à l'admission, durée de séjour, % de femmes, par canton entre 1998 et 2016 .....	15
Tableau 5 :	Proportion de résidents au plus haut niveau de handicaps et déficiences, état au 31.10.16 .....	18
Tableau 6 :	Distribution des résidents selon leur classe OPAS (définie par le temps de soins requis, avec CSB), par canton, octobre 2016 .....	20
Tableau 7 :	Temps moyen de soins requis par résident, dotation en personnel et classifications, ensemble des établissements, 2015 et 2016.....	22
Tableau 8 :	Minutes de soins brutes requises en moyenne par jour par les résidents, au 31 octobre 2016.....	24
Tableau 9 :	Heures de soins nettes, productives, travaillées et rémunérées requises en moyenne par résident, par jour ou par année, par canton en 2015 et 2016 .....	26
Tableau 10 :	Nombre de lits reconnus, nombre de lits pour 1000 habitants (sans les établissements pour traitements psychosociaux et sans les institutions pour handicapés) – Octobre 2015 et 2016.....	28
Tableau 11 :	Nombre de résidents évalués avec la méthode PLAISIR® par classe d'âge, part de la population évaluée et taux d'occupations des lits au 31 octobre 2016 (Sans les établissements pour traitements psychosociaux ni les institutions pour handicapés) ....	29

## **1. Introduction**

Le présent rapport porte sur les activités principales de la CT PLAISIR au cours des années 2015 et 2016, marquée par l'introduction de l'outil PLEX, le renouvellement du contrat avec EROS pour les années 2016 à 2018, et par la préparation de la reprise des activités de l'ISE par la CEESV au 1.1.2016.

## **2. Activités**

### **2.1 Harmonisation des outils**

À la suite du retrait de la CDS du projet (20.11.2014) suivie de celle de santésuisse à fin 2014, le projet s'est clôt par une séance de bilan le 16 mars 2016.

### **2.2 Indicateurs médicaux**

A la suite de la consultation réalisée en 2014, le Comité de pilotage avait choisi de mettre en place un projet pilote portant sur cinq indicateurs et destiné à évaluer l'application pratique, l'interprétabilité des résultats, l'effet de l'outil d'évaluation sur les indicateurs, les propriétés statistiques, le processus complet évaluation-publication de résultats et le feedback aux institutions.

Chaque producteur d'outil d'évaluation de la charge en soins prépare sa mise en œuvre afin que la qualité soit évaluée en lien avec l'évaluation des patients. Fin 2015, de nombreuses questions restent ouvertes ou les solutions privilégiées par le Comité de pilotage ne tiennent pas compte des spécificités de l'outil PLAISIR.

Au cours du premier semestre 2016, une version pilote du projet a été préparée pour l'outil d'évaluation PLAISIR. La phase pilote proprement dite a débuté le 1<sup>er</sup> juillet 2016 dans 51 EMS suisse romand volontaires s'est terminée le 31.12.2016. Une première version du logiciel a été utilisée jusqu'en octobre 2016; puis une version corrigeant divers défauts a été utilisée. Le bilan du test se fera en 2017.

### **2.3 Accord transactionnel / CSB**

Aucune solution sur le fond n'ayant été trouvée au sujet des CSB (communications au sujet du bénéficiaire) et aucune décision de justice n'ayant réglé définitivement le litige dans l'intervalle, l'accord transactionnel conclu entre les cantons et plusieurs assureurs en vigueur en 2014 a été reconduit en 2015 puis en 2016. Pour rappel, ces prestations de communication étaient précédemment incorporées au temps de soins au moment du calcul de la dotation avec une durée constante pour tous les résidents<sup>1</sup>; ce temps était financé partiellement par les assureurs-maladie car il était implicitement pris en considération lors des négociations tarifaires. Ces prestations ont été ajoutées en 2011 au temps de soins communiqué à l'assureur LAMal avec une durée proportionnelle au temps de soins, conformément à un arrêt du Conseil Fédéral du 20 décembre 2000.

Plusieurs procédures sont en cours dans les cantons pour prétendre au remboursement des CSB auprès des assureurs non-signataires de l'accord transactionnel. En particulier, au

---

<sup>1</sup> 11.5 minute par personne et par jour sauf dans le canton de Vaud qui tenait déjà compte du temps de soins des résidents

moment de la rédaction du présent rapport, la cause est en mains du Tribunal arbitral du canton de Neuchâtel, après renvoi du Tribunal fédéral.

## 2.4 Contrat avec EROS (PLAISIR® et PLEX®)

Comme prévu dans le contrat 2014-2015, l'introduction de PLEX a été réalisée au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Cette nouveauté a comme objectif, à la demande des assureurs, de disposer de l'évaluation des besoins en soins des résidents, quelques jours après leur entrée en EMS. Elle permet ainsi d'éliminer les forfaits d'attente et autres solutions cantonales mises en place pour les séjours sans évaluation PLAISIR (courts séjours, décès, etc); de plus, la base de données fournie par EROS intègre désormais ces séjours auparavant non évalués et donne en conséquence une vision plus complète des séjours en EMS.

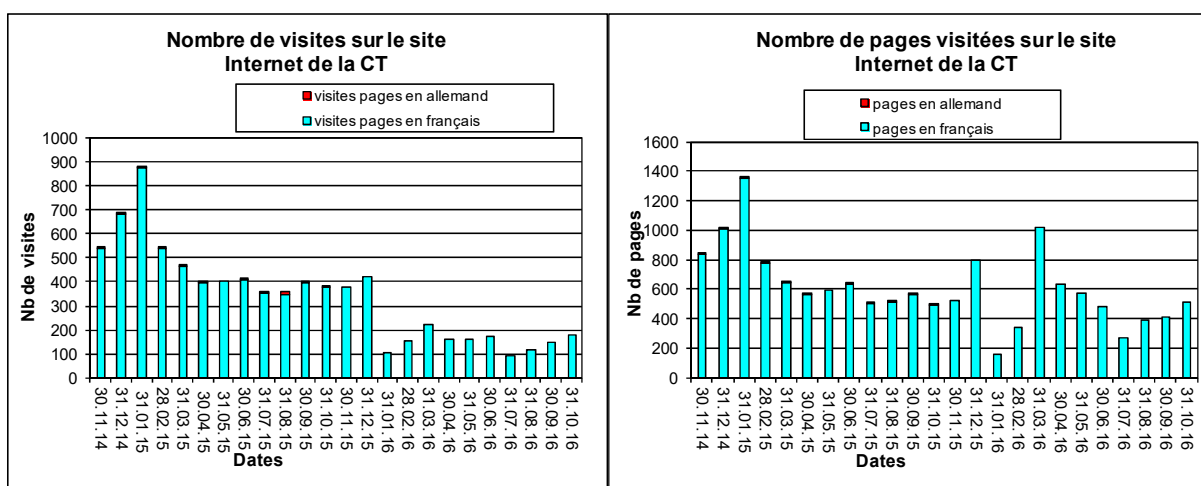
Le contrat-cadre conclu entre les cantons de Genève, du Jura, de Neuchâtel et de Vaud et EROS arrivant à échéance à fin 2015, il a été renouvelé pour les années 2016 à 2018 et signé par les parties entre novembre 2015 et janvier 2016. L'ISE ayant cessé ses activités au 31.12.2015 n'est plus partie contrat et c'est la CEESV (centrale d'encaissement des établissements sanitaires vaudois) qui a repris le personnel et les activités au 1.1.2016 ; cette évolution a nécessité d'adapter le contrat-cadre pour définir les modalités de la collaboration.

La CT remercie l'ISE et l'ensemble de son personnel pour les années de collaboration, dès avant la mise en œuvre de PLAISIR dans les cantons romands, pour ce qui a été une riche et longue histoire commune. Elle remercie également la CEESV d'avoir accepté de soutenir la CT pour la poursuite de ces tâches.

## 2.5 Site Internet de la CT

Le recours au site internet de la CT [www.isesuisse.ch/ct-plaisir](http://www.isesuisse.ch/ct-plaisir) est resté stable<sup>2</sup>.

**Figure 1 : Site Internet : nombre de visites et nombre de pages visitées**



(Source : Statistiques site CT Plaisir)

<sup>2</sup> Ce site n'existe plus ; il est remplacé dès le 01.01.2016 par <http://www.ctplaisir.ch>

## 2.6 Formation PLEX

209 formations PLEX ont été suivies dans les cantons en 2015, 137 en 2016.

Canton	Nb de formations En 2015	Nb de formations En 2016
Vaud	169	94*
Jura	1	6
Neuchâtel	16	18
Genève	23	19
<b>Total</b>	<b>209</b>	<b>137</b>

\*Vaud : y compris 14 personnes pour la filière psy

## 2.7 Traitement des données PLAISIR®

Voir le site Internet : <http://www.ctplaisir.ch>.

## 2.8 Rafrâichissement et formation complémentaire des évaluateurs/teuses

La formation des évaluateurs PLAISIR® se poursuit aux mêmes rythmes que les années précédentes.

**Tableau 1 : Nombre de formations effectuées par canton en 2015 et 2016<sup>3</sup>**

Canton	Nb d'évaluateurs formés en 2015	Nb de rafraichissements en 2015**	Nb de personnes formées entre 1997 et 2014***	Cumul 1997-2015
Genève	10	0	236	246
Jura	1	0	30	31
Neuchâtel	10	0	175	185
Vaud	15	1	305	320
Autres*	1	0	10	11
<b>Total</b>	<b>37</b>	<b>1</b>	<b>756</b>	<b>793</b>

\* OAI (Office des assurances invalidités, Vaud)

\*\* pour d'anciennes évaluateurs

\*\*\* y.c. rafraichissements

<sup>3</sup> Rafrâichissement : formation permanente pour évaluateurs déjà formés – Statistiques basées sur la facturation par l'EROS. L'année comptable commence le 1<sup>er</sup> décembre et se termine le 30 novembre.

Canton	Nb d'évaluatrices formées en 2016	Nb de rafraîchissements en 2016**	Nb de personnes formées entre 1997 et 2015***	Cumul 1997-2016
Genève	10	0	246	256
Jura	3	0	31	34
Neuchâtel	9	0	185	194
Vaud	28	2	320	350
Autres*	1	0	11	12
<b>Total</b>	<b>51</b>	<b>2</b>	<b>793</b>	<b>846</b>

\* OAI (Office des assurance invalidités, Vaud)

\*\* pour d'anciennes évaluatrices

\*\*\* y.c rafraichissements

(Source : Tableaux de bord CT Plaisir)

## 2.9 Révision des décisions de la Commission technique

Les décisions 7, 9, 10, 16, 17, 21 et 22 ont été modifiées au 1er janvier 2015, suite à l'introduction de l'outil PLEX.

Rappelons que les décisions de la CT ont pour but une utilisation cohérente et semblable de l'outil PLAISIR sur tous les sites utilisateurs des quatre cantons.

## 3. Composition de la CT et séances

La Commission s'est réunie trois fois en 2015 et quatre fois en 2016 en composition plénière, et à quelques reprises en composition restreinte.

Courant 2015, Mme A.-L. Repond a remplacé Mme G. Stucki, pour la FEGEMS, et Mme C. Panighini a remplacé M. S. Keller, pour l'ANEMPA. En 2016, M. Ch. Challandes a remplacé M. Ph. Udriet, pour l'ANIPPA ; le retrait de M. D. Buffalo a laissé une place vacante pour l'AJIPA.

## 4. Conclusion

Au cours de cette année 2015 et 2016, la CT a rempli son mandat, suivant la mise en œuvre de l'outil PLEX et préparant le renouvellement du contrat-cadre avec EROS, tout en étant occupée par les sujets connexes que sont les indicateurs médicaux et les CSB.

Pour la Commission technique intercantonale

Yves Grosclaude  
Président

## **5. Annexes**



## **Annexe 1: Liste des membres de la CT à fin 2016**

### **Représentants cantonaux :**

*Madame Sophie Chevrey-Schaller, Économiste, Service de la santé publique, Delémont*

*Monsieur Yves Grosclaude, Chef de l'office du maintien à domicile et de l'hébergement, Service de la santé publique, Neuchâtel, président*

*Monsieur Blaise Martin, Médecin cantonal délégué, Direction générale de la santé, Genève*

*Monsieur Thierry Wolfrath, Économiste, Service de la santé publique, EMS, Lausanne*

### **Experts :**

*Madame Carol Gay, Vice-présidente du comité exécutif de l'AVDEMS, Pully, Directrice de l'EMS le Marronnier, Lutry*

*Madame Catherine Panighini, Directrice du Home Le Temps Présent, La Chaux-de-Fonds*

*Madame Rachel Rizzotto, Département de la solidarité et de l'emploi (DSE) - Direction générale de l'action sociale (DGAS), Genève*

*Madame Anne-Laure Repond, Secrétaire générale de la Fédération genevoise des établissements médico-sociaux (FEGEMS), Genève*

*Monsieur François Berret, Directeur, Foyer des Planchettes, Porrentruy*

*Monsieur Christophe Challandes, Représentant de l'Association neuchâteloise des institutions privées pour personnes âgées (ANIPPA), EMS Le Petit-Chézard, Chézard*

*Monsieur Stéphane Chevalier, Représentant de l'Association vaudoise d'établissements médico-sociaux (AVDEMS), Économiste, Pully*

### **Invité permanent :**

*Monsieur Camille-Angelo Aglione, Secrétaire romand du Domaine spécialisé personnes âgées, Curaviva, Berne.*

### **Observateur :**

*Monsieur Yves Martignoni, Service de la santé publique du canton du Valais, Sion.*

### **Secrétariat :**

*Madame Silvia Devidal,*

Secrétariat de la CT Plaisir, Lausanne

### **EROS :**

*Monsieur le professeur Charles Tilquin, EROS, Montréal, Québec*

*Monsieur Renaud Tilquin, Directeur, EROS, Montréal, Québec*

## **Annexe 2: Résumé des analyses 2015-1016 (1page)**

### **Situation en 2016**

Il y avait **13'072 résidents en EMS** dans les cantons de Vaud, Neuchâtel, Jura et Genève au 31 octobre 2016, 72% de femmes et 28% d'hommes. Ils ont 84 ans en moyenne (stable depuis 1999). Les hommes sont un peu plus jeunes en moyenne que les femmes.

**A leur admission**, ils ont en moyenne 81 ans (contre 79 ans en 1999). La moitié des résidents ont une **durée moyenne de séjour** <2 ans (moyenne 3,5 ans).

Les cantons de VD et NE proposent plusieurs **types d'établissements** (respectivement 5 et 4), contrairement à GE (1 type) et JU (2 types). Dans tous les cantons cependant, les homes médicalisés sont le type d'établissement le plus important par le nombre de résidents accueillis.

En moyenne, 158 **minutes de soins OPAS a-b-c-d** sont données aux résidents. Les résidents sont surtout dans la classe 12.

Une part très importante des résidents ont une mobilité **physique nulle** (35%) ou une **autonomie** très faible (entre 45% et 73% de tous les résidents sont au niveau 8, dépendance pour la plupart des besoins). Une corrélation s'observe entre le niveau de mobilité et d'orientation.

Un **alourdissement de classe** s'observe dans la moitié des cas entre 2 évaluations, 14% s'allègent et 33% restent stables. Par contre, une analyse plus fine par minutes de soins requises et non de classe montre un alourdissement plus important puisque 70% ont besoin de davantage de minutes de soins et 30% s'allègent. En effet, une part des résidents ne changeant pas de classe s'alourdissent néanmoins à l'intérieur de leur classe.

**L'hygiène et la mobilisation** sont les domaines demandant le plus de minutes de soins.

### **Evolution**

L'évolution depuis près de 20 ans montre clairement un alourdissement des soins donnés aux résidents, tant au niveau de la mobilité que de l'orientation. Les minutes de soins nettes requises par résident sont également passées de 119 minutes à 166 minutes par jour. Cela est directement lié au vieillissement des résidents et à l'admission de résidents présentant des déficiences plus sévères à leur arrivée dans les institutions.

Alors que le vécu occupationnelle et le comportement s'améliorent depuis 1999, ainsi que l'indépendance pour les activités de la vie quotidienne dès 2007; en revanche, l'intégration sociale et l'état cognitif se péjorent régulièrement.

Enfin, le nombre d'équivalent plein temps par résident augmente dans le temps, de même que les heures de soins nets par jour.

**Annexe 3: Vue d'ensemble des résultats intercantonaux****Tableau 2 a: Nombre d'évaluations et de réévaluations réalisées du 1.11.2014 au 31.10 2015, par canton**

Canton	Nb de lits autorisés en 2015* (différence par rapport à 2014)	Nb d'établissements participants 2015 (différence par rapport à 2014)	Nb d'évaluations effectuées en 2015	% d'évaluations par rapport au nb de lits
Genève	3'821 (6)	51 (-1)	2'792	73.1%
Jura	752 (0)	13 (0)	578	76.9%
Neuchâtel	2'356 (0)	60 (0)	1'727	73.3%
Vaud	6'526 (43)	142 (0)	5'147	78.9%
<b>Tous</b>	<b>13'455 (49)</b>	<b>266 (-1)</b>	<b>10'244</b>	<b>76.1%</b>

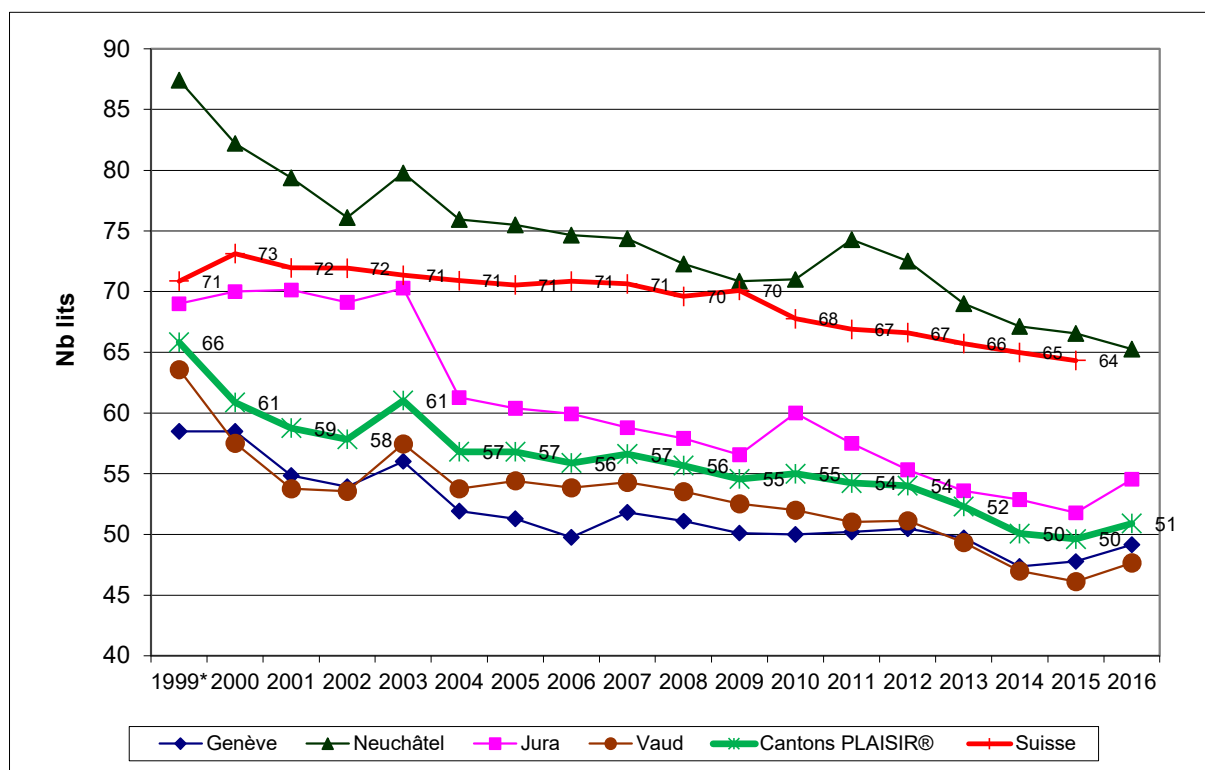
\*\* Moyenne au 31.10.2015, tenant compte des fluctuations durant l'année

**Tableau 2 b: Nombre d'évaluations et de réévaluations réalisées du 1.11.2015 au 31.10 2016, par canton**

Canton	Nb de lits autorisés en 2016* (différence par rapport à 2015)	Nb d'établissements participants 2016 (différence par rapport à 2015)	Nb d'évaluations effectuées en 2016	% d'évaluations par rapport au nb de lits
Genève	3'933 (112)	51 (0)	3'065	77.9%
Jura	792 (40)	13 (0)	641	80.9%
Neuchâtel	2'332 (-24)	59 (-1)	1'900	81.5%
Vaud	6'625 (99)	143 (1)	5'551	83.8%
<b>Tous</b>	<b>13'682 (49)</b>	<b>266 (0)</b>	<b>11'157</b>	<b>81.5%</b>

\*\* Moyenne au 31.10.2016, tenant compte des fluctuations durant l'année

**Figure 2 : Évolution du nombre de lits par 1000 habitants de 65 ans ou plus de 1999 à 2016 – sans les établissements pour traitements psychosociaux ni les institutions pour handicapés – Cantons utilisant l'outil d'évaluation PLAISIR® et ensemble de la Suisse**

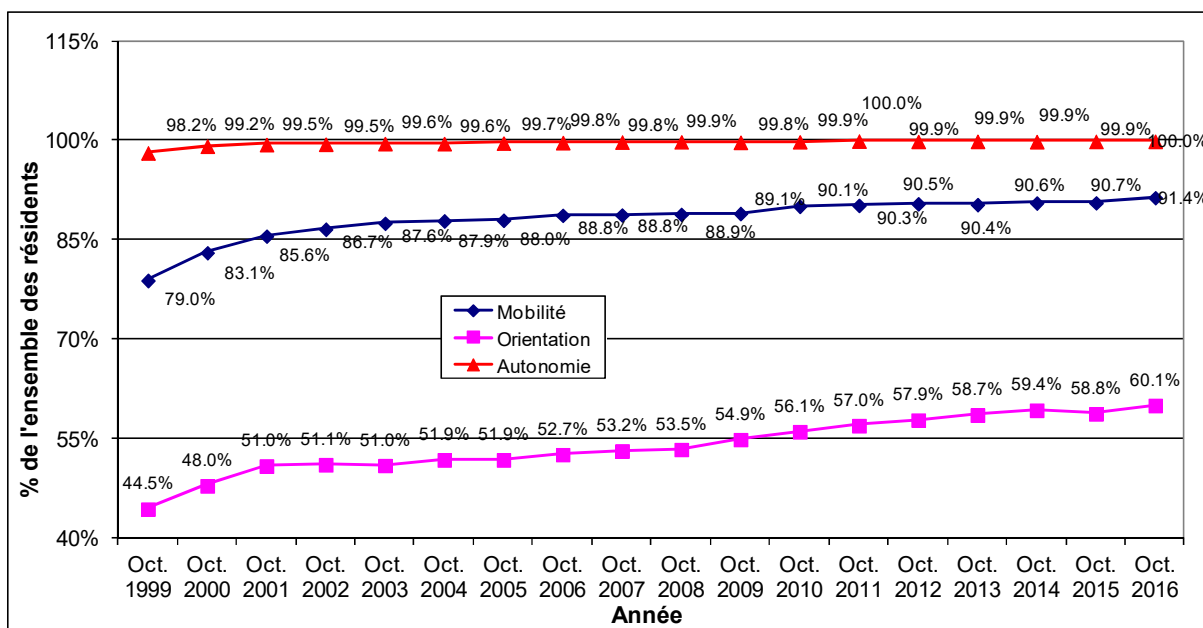


Sources : Données PLAISIR®, OFS, statistique des institutions médico-sociales et population résidente permanente

Le nombre de lits d'EMS par habitant tend à baisser de 1999 à 2014 et est stable depuis. Alors que ce taux est proche de la moyenne suisse à Neuchâtel, il est nettement inférieur dans les trois autres cantons. Cette différence contribue à expliquer la charge en soins plus élevée des cantons qui utilisent l'outil d'évaluation PLAISIR®.

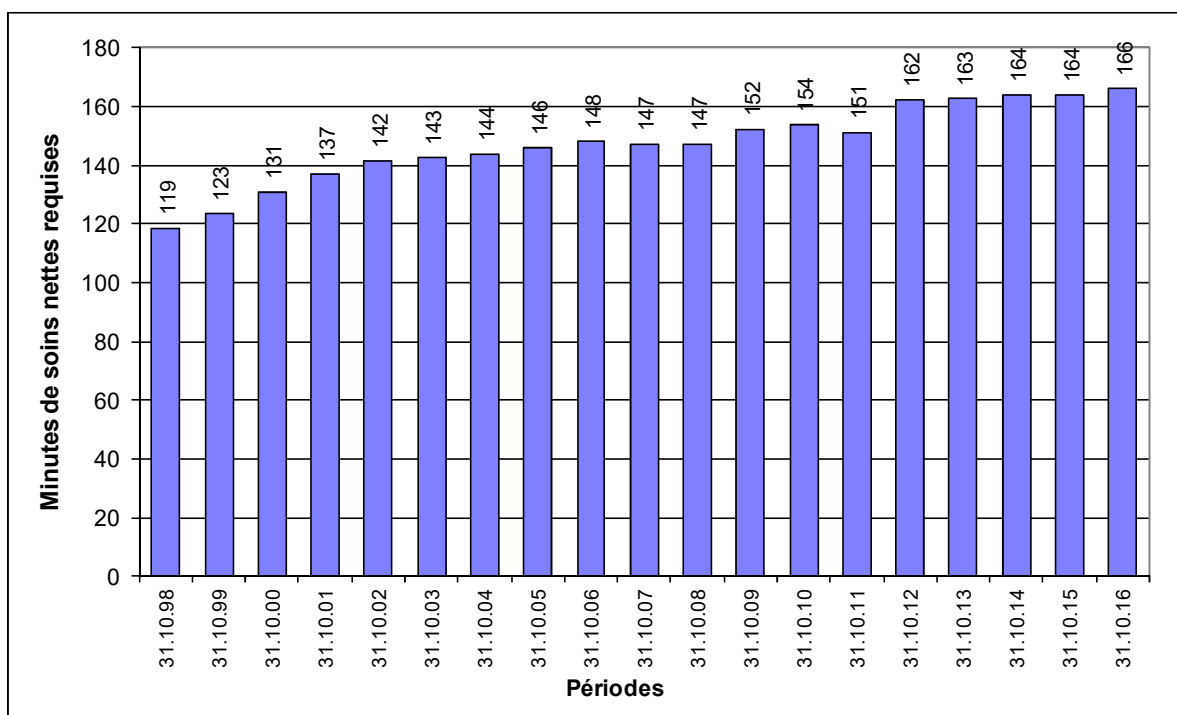
Les données suisses 2016 ne sont pas encore disponibles.

**Figure 3 : Evolution de la proportion des résidents classés dans les catégories « capacité très limitée ou nulle » pour les principaux indicateurs de déficit, de 1999 à 2016**



Exemple d'interprétation : En 2016, 60,1% des résidents ont une capacité d'orientation très limitée ou nulle

**Figure 4 : Évolution des minutes de soins nettes quotidiennes requises conformément à l'OPAS (moyennes avec CSB\*), de 1998 à 2016**



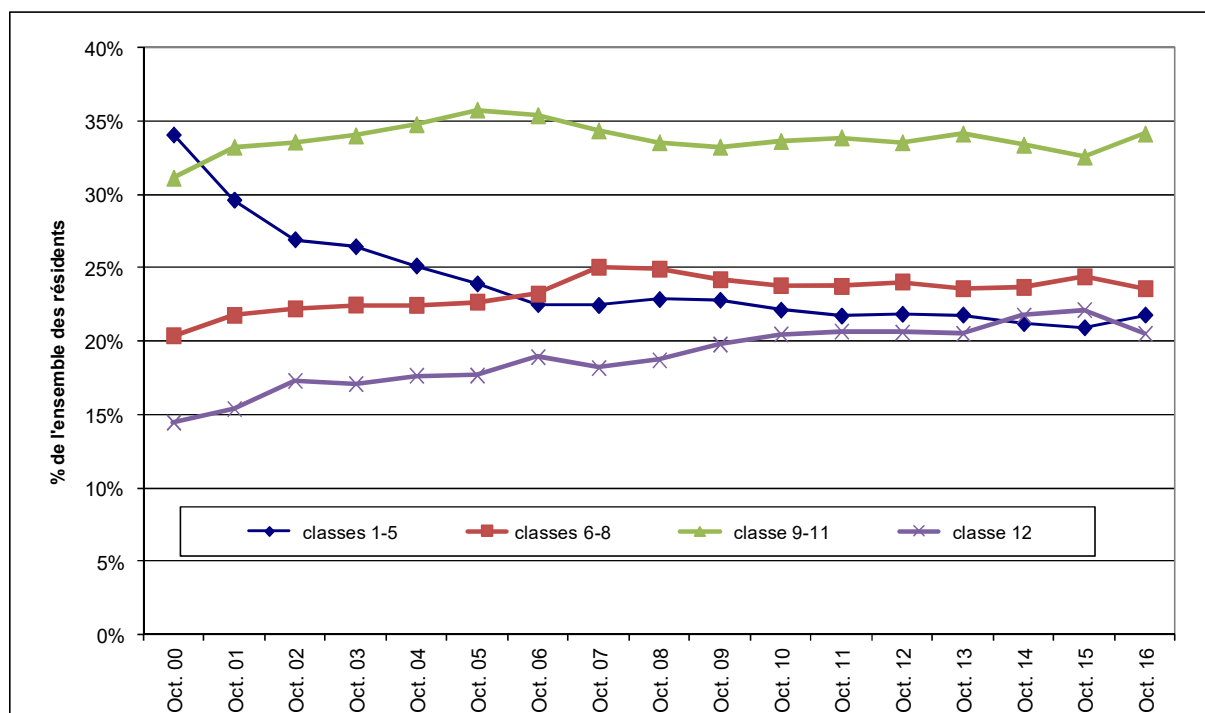
\* CSB : temps de communication au sujet du bénéficiaire

Exemple d'interprétation : En 2016, les résidents avaient besoin en moyenne de 166 minutes de soins nettes (OPAS A+B+C+CSB)

Remarque : Intégration des CSB en 2011; à noter que l'AOS finance les soins par tranche de 20 minutes et ne participe pas au financement des tranches de temps de soins supérieurs à 240 minutes par jour; ces temps de soins sont inclus dans les moyennes présentées.

Léger allègement intervenu en 2012 : il est dû en grande partie à une diminution des CSB prises en compte dans le temps de soins requis (selon accord avec les assureurs).

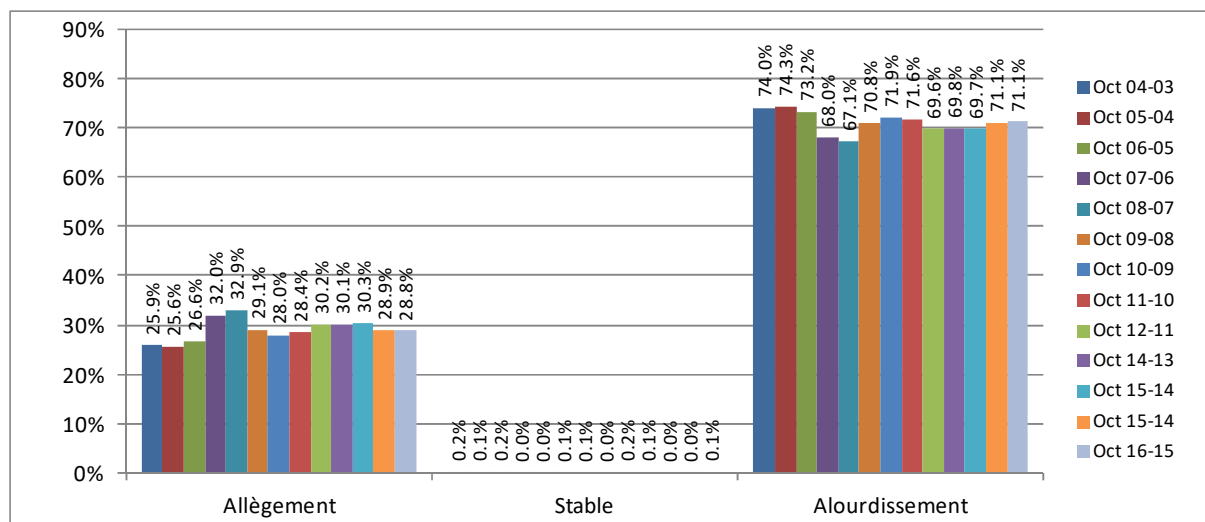
**Figure 5 : Évolution de la proportion de résidents attribués aux diverses classes OPAS selon leur temps de soins, avec CSB\*, de 2000 à 2016**



\* CSB : temps de communication au sujet du bénéficiaire

Exemple d'interprétation : En 2016 presque 20% des résidents sont dans les classes OPAS 12.

**Tableau 3: Proportion des résidents réévalués présentant un changement de leur temps de soins quotidien OPAS, entre deux années consécutives de 2004 à 2016 (sans CSB)**



Uniquement les résidents REEVALUES présents dans la base de données lors de deux périodes consécutives (Source : EROS)

Afin que la comparaison soit pertinente sur toutes les périodes les différences de temps ont été calculées sans CSB (introduits en 2011).

Exemple d'interprétation : 71% des résidents ayant été réévalués entre 2015 et 2016 ont une augmentation de leur temps de soins quotidien OPAS (sans CSB) alors que 29% ont une diminution de leur charge en soins. Conformément aux principes de l'outil d'évaluation PLAISIR®, très peu de résidents stables sont réévalués.

**Tableau 4: Nombre de résidents, âge moyen, âge à l'admission, durée de séjour, % de femmes, par canton entre 1998 et 2016**Synthèse : ensemble des établissements Etat au 31.10.2016

	Nb. résidents*	Age moyen**	Age moyen à l'adm.**	Durée séjour (ans)	% femmes
GE	3'775	86	83.0	3.3	75.0
JU	733	86	83	3.6	74.0
NE	2'224	83	79.0	4.0	70.0
VD	6'340	83	80.0	3.3	72.0
<b>Tous</b>	<b>13'072</b>	<b>84.0</b>	<b>81.0</b>	<b>3.5</b>	<b>72.0</b>

Synthèse : Ensemble des cantons selon les années

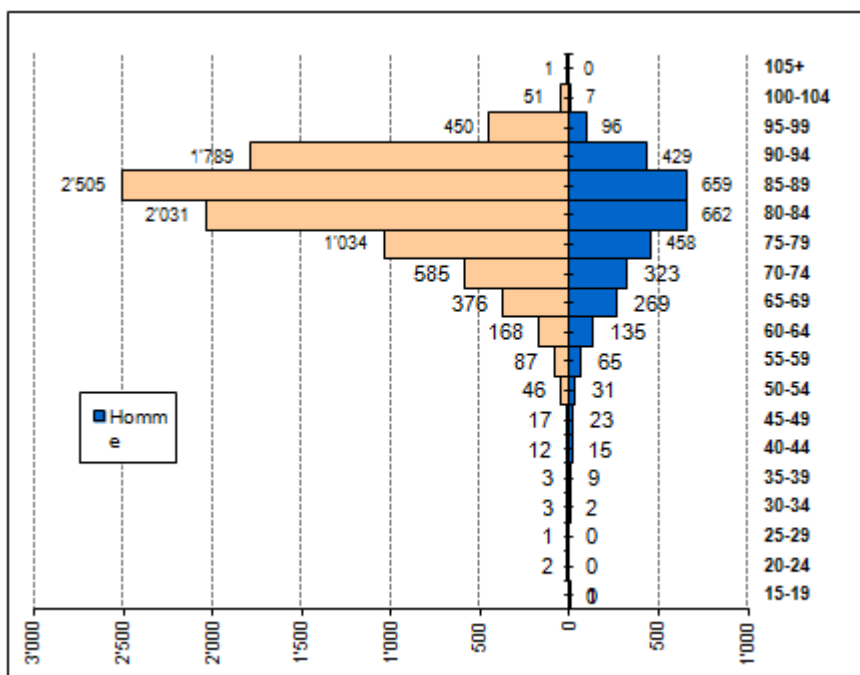
	Nb. résidents*	Age moyen**	Age moyen à l'adm.**	Durée séjour (ans)	% femmes
31.10.1998	12'016	83.5	79.5	3.85	75
31.10.1999	11'606	83	79	3.8	75
31.10.2000	11'655	83	79	3.8	75
31.10.2001	11'578	83	80	3.8	75
31.10.2002	11'330	83	80	3.8	75
31.10.2003	11'361	83	80	3.7	75
31.10.2004	11'409	83	80	3.7	75
31.10.2005	11'577	83	80	3.7	75
31.10.2006	11'626	83.5	79.8	3.7	75
31.10.2007	11'721	83.5	79.9	3.6	75.1
31.10.2008	11'927	83.5	79.9	3.6	75.1
31.10.2009	12'130	83.5	80.0	3.5	74.8
31.10.2010	12'335	83.6	80.1	3.5	74.3
31.10.2011	12'647	83.7	80.2	3.5	73.8
31.10.2012	12'710	83.7	80.2	3.5	73.0
31.10.2013	12'750	83.6	80.1	3.5	73.1
31.10.2014	12'960	83.6	80.1	3.5	73.1
31.10.2015	12'988	83.8	80.4	3.4	72.1
31.10.2016	13'072	84.0	81.0	3.5	72.0

\* résidents figurant dans la base de données PLAISIR

Remarques : les évaluations PLAISIR n'intervenant qu'après 3 semaines de séjour au moins dans un EMS, un certain nombre de personnes présentes dans les établissements ne sont pas recensées dans la base de données (courts séjours, décès avant évaluation, etc.)

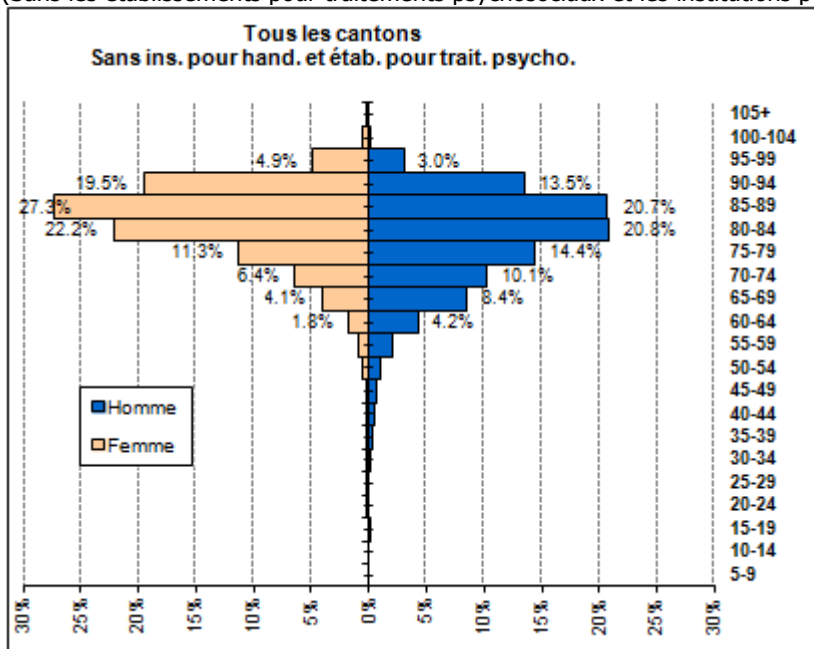
\*\* Jusqu'en octobre 2006, l'âge moyen mentionné ci-dessus est l'âge observé « lors de la dernière évaluation connue », au 31 octobre de l'année présentée. Dès octobre 2007, l'âge est recalculé au 31 octobre de chaque année, même s'il n'y a pas eu de réévaluation. Il correspond donc au plus près de la réalité du moment. *A contrario*, jusqu'en octobre 2006, les résidents non réévalués sont en quelque sorte « rajeunis ».

**Figure 6 : Distribution des résidents, selon leur sexe et leur classe d'âge à l'admission en établissement –cantons utilisant l'outil PLAISIR®- octobre 2016**  
(Sans les établissements pour traitements psychosociaux et les institutions pour handicapés<sup>4</sup>)



Exemple d'interprétation : 2505 femmes résidentes en établissement en 2016 y sont entrées lorsqu'elles avaient entre 85 et 89 ans.

**Figure 7 : Proportion des résidents, selon leur sexe et leur classe d'âge à l'admission en établissement –cantons utilisant l'outil PLAISIR®- octobre 2016**  
(Sans les établissements pour traitements psychosociaux et les institutions pour handicapés)

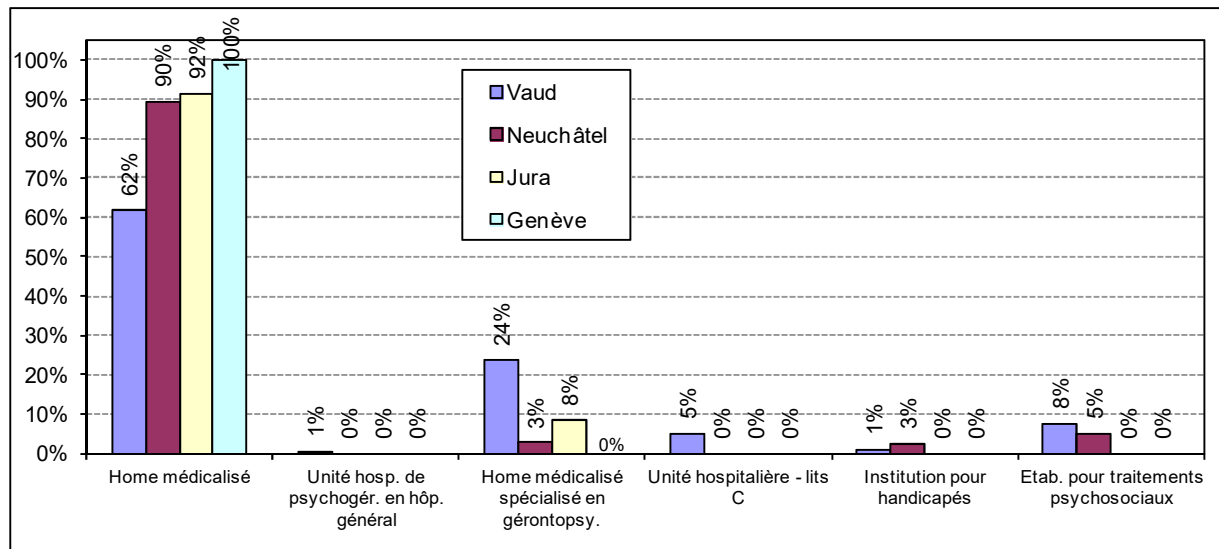


Exemple d'interprétation : 27,3% des femmes résidentes en établissement en 2016 y sont entrées lorsqu'elles avaient entre 85 et 89 ans.

<sup>4</sup> Ces établissements accueillent une population jeune

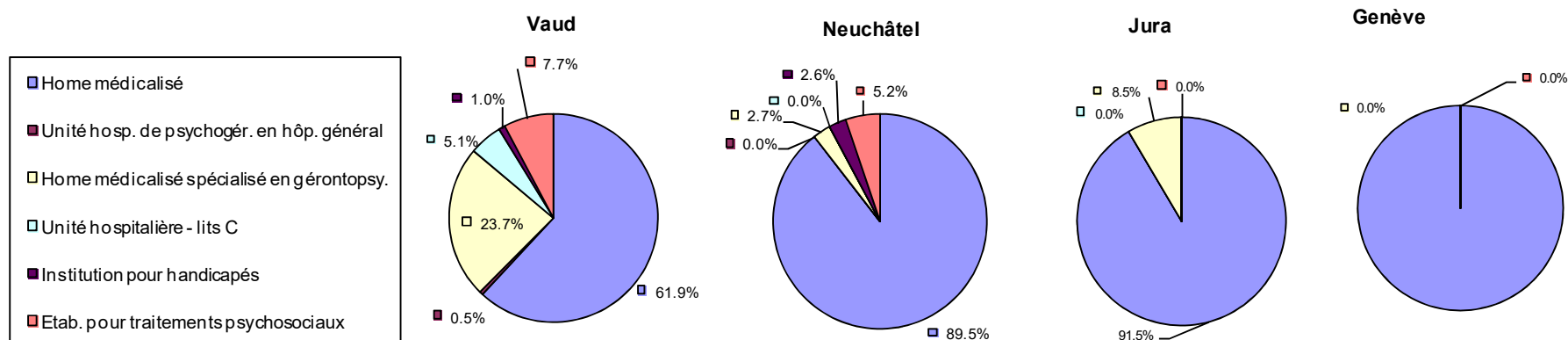


**Figure 8 : Répartition des résidents par mission d'établissement et par canton – octobre 2016**



Exemple d'interprétation : Les homes médicalisés vaudois accueillent 62 % des résidents recevant des soins de longue durée dans ce canton.

**Figure 9 : Poids des différentes missions d'établissement dans chaque canton (selon le nombre de résidents concernés), données PLAISIR® - octobre 2016**

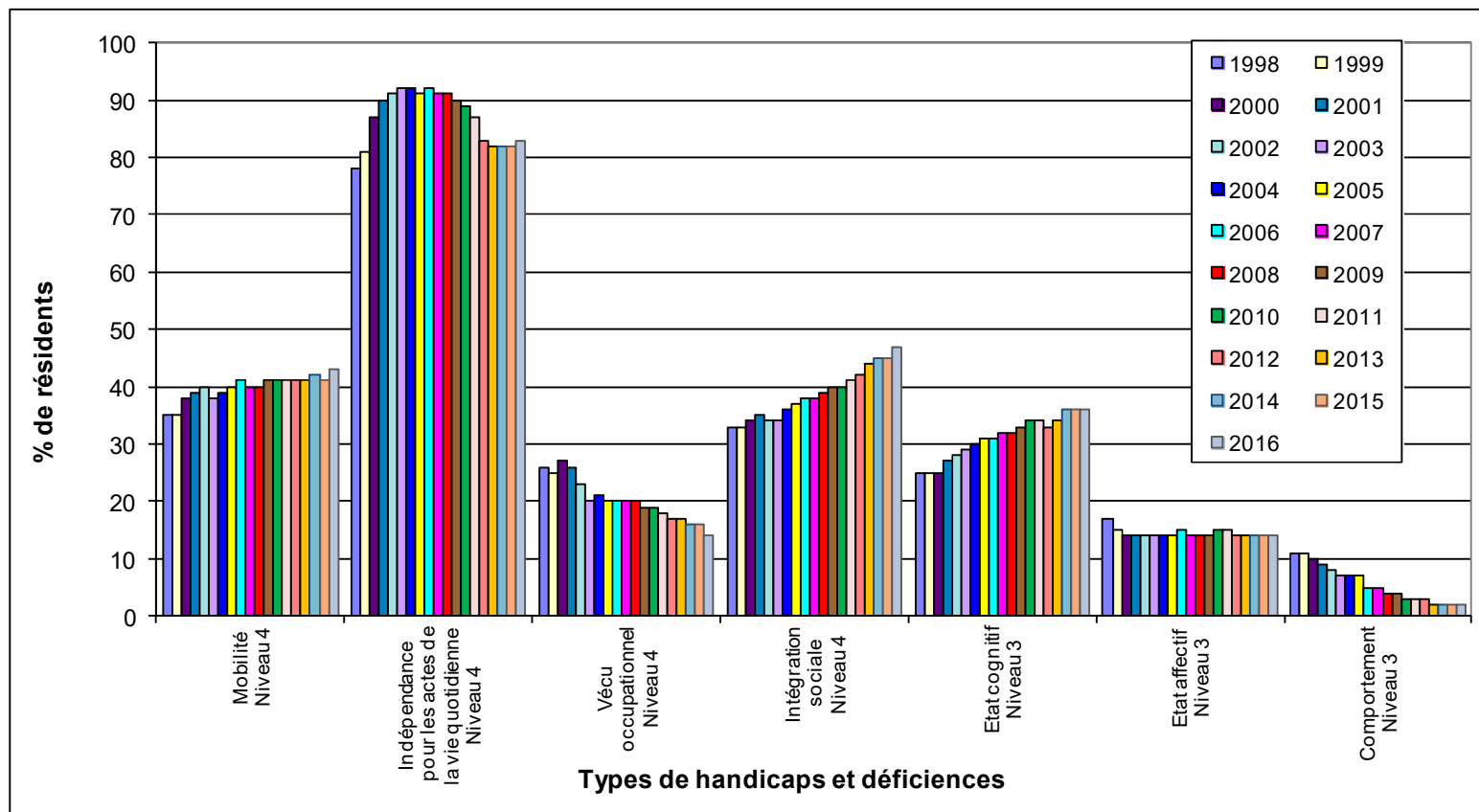


**Tableau 5 : Proportion de résidents au plus haut niveau de handicaps et déficiences, état au 31.10.16**

	Handicaps et déficiences (% résidents au niveau 3 ou 4)						
	Mobilité Niveau 4	Indépendance pour les actes de la vie quotidienne Niveau 4	Vécu occupationnel Niveau 4	Intégration sociale Niveau 4	Etat cognitif Niveau 3	Etat affectif Niveau 3	Comportement Niveau 3
<b>GE</b>	<b>45%</b>	<b>84%</b>	<b>16%</b>	<b>46%</b>	<b>38%</b>	<b>15%</b>	<b>2%</b>
<b>JU</b>	<b>47%</b>	<b>83%</b>	<b>19%</b>	<b>42%</b>	<b>40%</b>	<b>18%</b>	<b>2%</b>
<b>NE</b>	<b>36%</b>	<b>76%</b>	<b>12%</b>	<b>36%</b>	<b>28%</b>	<b>11%</b>	<b>2%</b>
<b>VD</b>	<b>43%</b>	<b>85%</b>	<b>12%</b>	<b>52%</b>	<b>38%</b>	<b>14%</b>	<b>1%</b>

Légende : Niveau 4 : = handicap total Niveau 3 : = déficience totale

**Figure 10 : Évolution de la proportion de résidents au plus haut niveau de handicaps et déficiences, au 31 octobre, de 1998 à 2016**



Légende : Niveau 4 : = handicap total Niveau 3 : = déficiéce totale

Exemple d'interprétation : En 2015, presque 40% des résidents ont un handicap total au niveau de leur mobilité

La figure 10 montre l'évolution de 1998 à 2016 des handicaps et déficiéces des résidents due à leur vieillissement et à l'admission de résidents présentant des déficiéces plus sévères à leur arrivée dans les institutions. La mobilité varie peu. Alors que le vécu occupationnelle et le comportement s'améliorent, ainsi que l'indépendance pour les activités de la vie quotidienne dès 2007; en revanche, l'intégration sociale et l'état cognitif se péjorent régulièrement.

**Tableau 6 : Distribution des résidents selon leur classe OPAS (définie par le temps de soins requis, avec CSB), par canton, octobre 2016**

Classe OPAS	Genève		Jura		Neuchâtel		Vaud	
	N	%	N	%	N	%	N	%
1	0	0%	0	0%	1	0%	0	0%
2	6	0%	8	1%	14	1%	8	0%
3	194	5%	54	7%	135	6%	136	2%
4	319	8%	52	7%	222	10%	378	6%
5	285	8%	41	6%	202	9%	453	7%
6	266	7%	42	6%	199	9%	478	8%
7	320	8%	49	7%	181	8%	518	8%
8	317	8%	51	7%	189	8%	620	10%
9	379	10%	72	10%	213	10%	728	11%
10	409	11%	89	12%	249	11%	823	13%
11	385	10%	80	11%	199	9%	785	12%
12	895	24%	195	27%	420	19%	1413	22%
<b>Total</b>	<b>3775</b>	<b>100%</b>	<b>733</b>	<b>100%</b>	<b>2224</b>	<b>100%</b>	<b>6340</b>	<b>100%</b>

Les données en rouge clair représentent les deux pourcentages les plus hauts de la colonne.

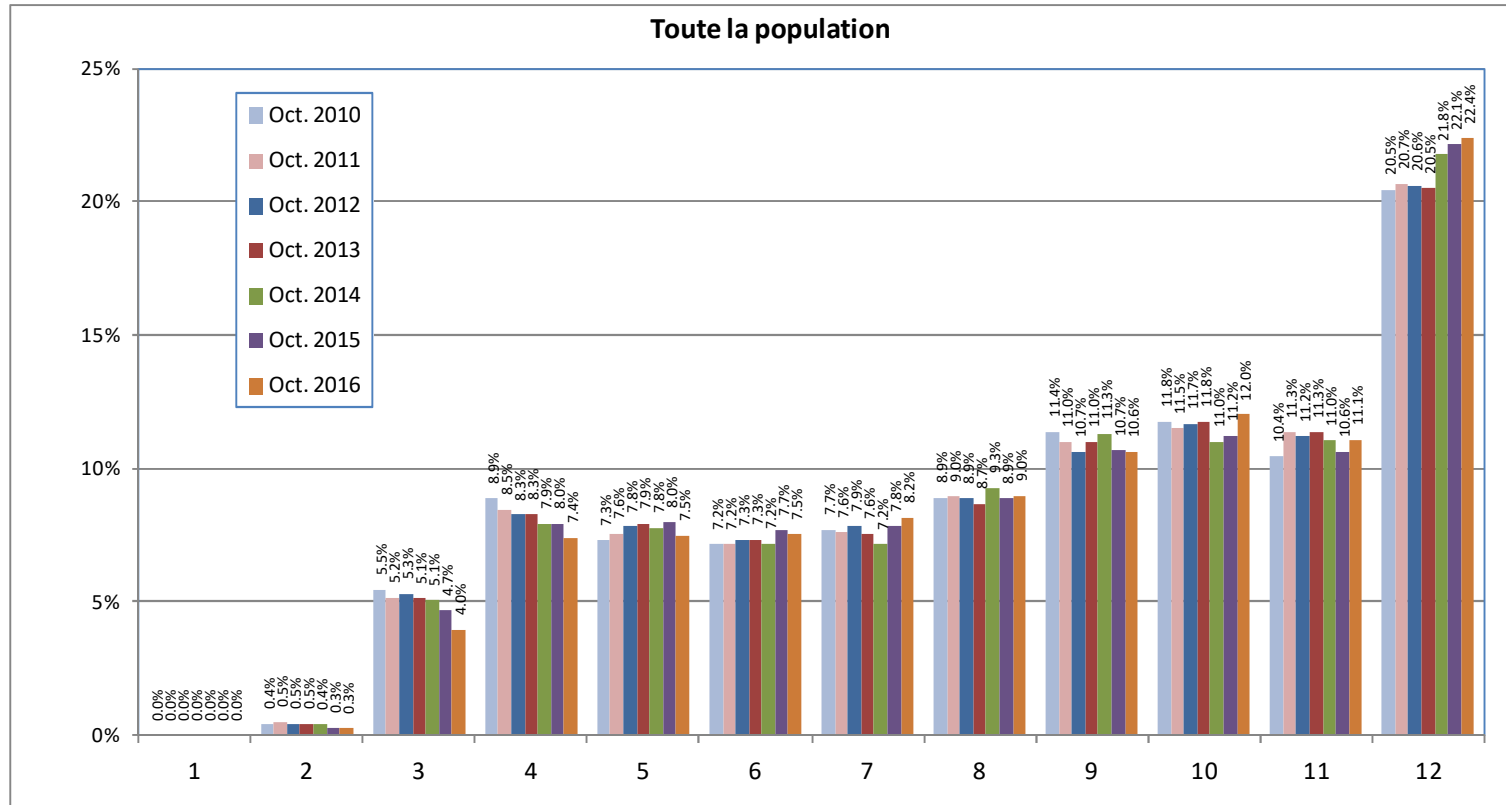
Exemple d'interprétation : En octobre 2016, 24% des résidents du canton de Genève étaient en classe 12, soit 895 personnes. Les classes 12 puis 10 sont celles regroupant le plus de résidents.

Remarque : les limites des niveaux OPAS sont les suivantes :

**En minutes de soins directs par jour**

Niveau	Limites	Niveau	Limites
1	]0-20]	7	]121-140]
2	]21-40]	8	]141-160]
3	]41-60]	9	]161-180]
4	]61-80]	10	]181-200]
5	]81-100]	11	]201-220]
6	]101-120]	12	]221

Figure 11 : Evolution de la proportion de résidents dans chaque classe OPAS de 2011 à 2016



Exemple d'interprétation : En octobre 2016, 22,4% des résidents étaient en classe 12, contre 21,8% en octobre 2014.

La proportion des niveaux OPAS 2, 3, 4 montrent une tendance à la baisse, les niveaux 5 à 9 semblent plutôt stables. Le niveau 12 augmente nettement entre 2014 et 2016.

**Tableau 7 : Temps moyen de soins requis par résident, dotation en personnel et classifications, ensemble des établissements, 2015 et 2016.**

Synthèse : temps moyen de soins requis par résident, dotation en personnel et classifications (ensemble des établissements)							
Etat au 31.10.2015							
	Poste ETP / rés.	Soins infirmiers (HSN-HSB* / jour)				Classe X/8	Classe X/12**
		Total	de base	relationels*	techniques		
GE	0.70	2.8	1.9	0.4	0.3	6	9
JU	0.64	2.8	1.9	0.4	0.3	6	9
NE	0.63	2.6	1.7	0.5	0.3	6	8
VD	0.66	2.9	1.9	0.5	0.3	6	9

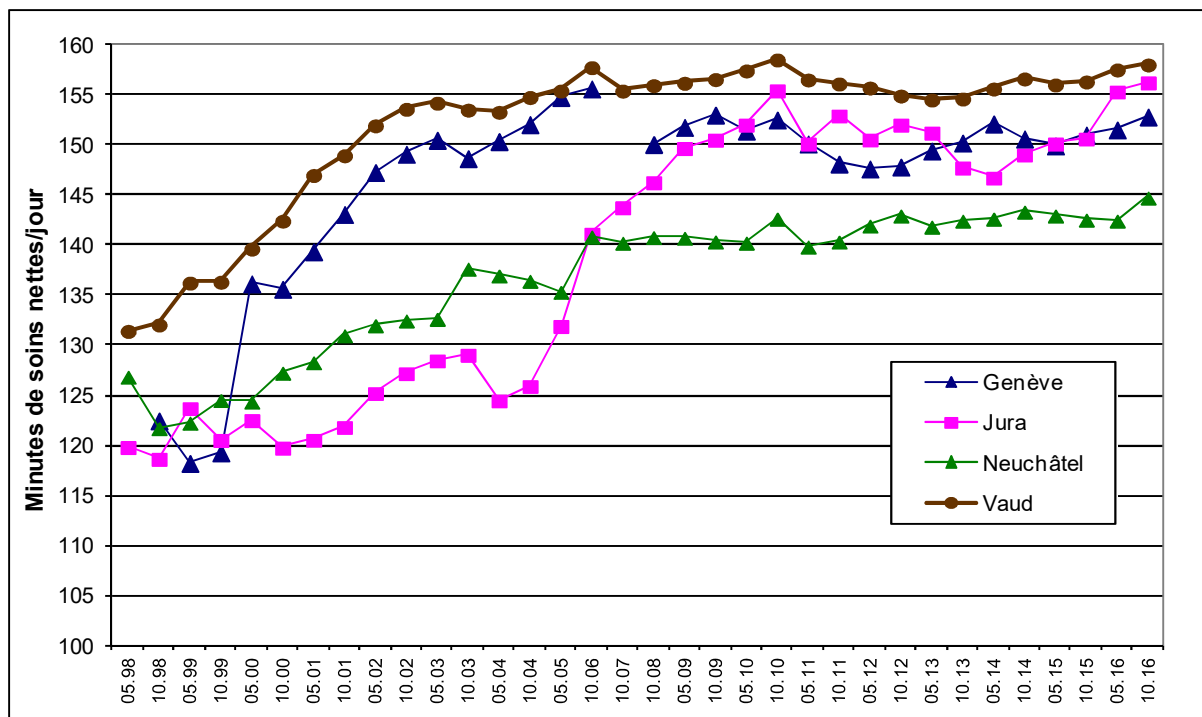
Etat au 31.10.2016							
	Poste ETP / rés.	Soins infirmiers (HSN-HSB* / jour)				Classe X/8	Classe X/12**
		Total	de base	relationels*	techniques		
GE	0.66	2.8	1.9	0.4	0.3	6	9
JU	0.68	2.9	2	0.4	0.3	6	9
NE	0.64	2.7	1.7	0.5	0.3	6	8
VD	0.69	2.9	1.9	0.5	0.3	6	9

Légende : ETP : Equivalent plein temps - HSN : Heures soins nettes - HSB : Heures soins brutes

Exemple d'interprétation : En 2015, il y avait 0,66 équivalent plein temps par résident dans le canton de Vaud et en moyenne, les résidents étaient en classe OPAS 9. En 2016, ce chiffre est monté à 0,69.

(Source : EROS) \* Y compris CSB depuis 2011 - \*\*Nouvelle classification depuis 2011

Figure 12 : Temps moyen de soins requis sans CSB (minutes) : comparaison inter cantonale et variation annuelle



(Source : EROS)

**Remarque :**

La diminution marquée du temps moyen de soins du résident du canton du Jura, entre octobre 2003 et mai 2004, tient au retrait des lits de psychogériatrie de la base de données. **Ces lits ont été réintroduits en mai 2010.** Le pic d'octobre 2003 du canton de Neuchâtel provient d'évaluations expérimentales de résidents psychiatriques, provisoirement intégrées à la base de données et retirées par la suite.

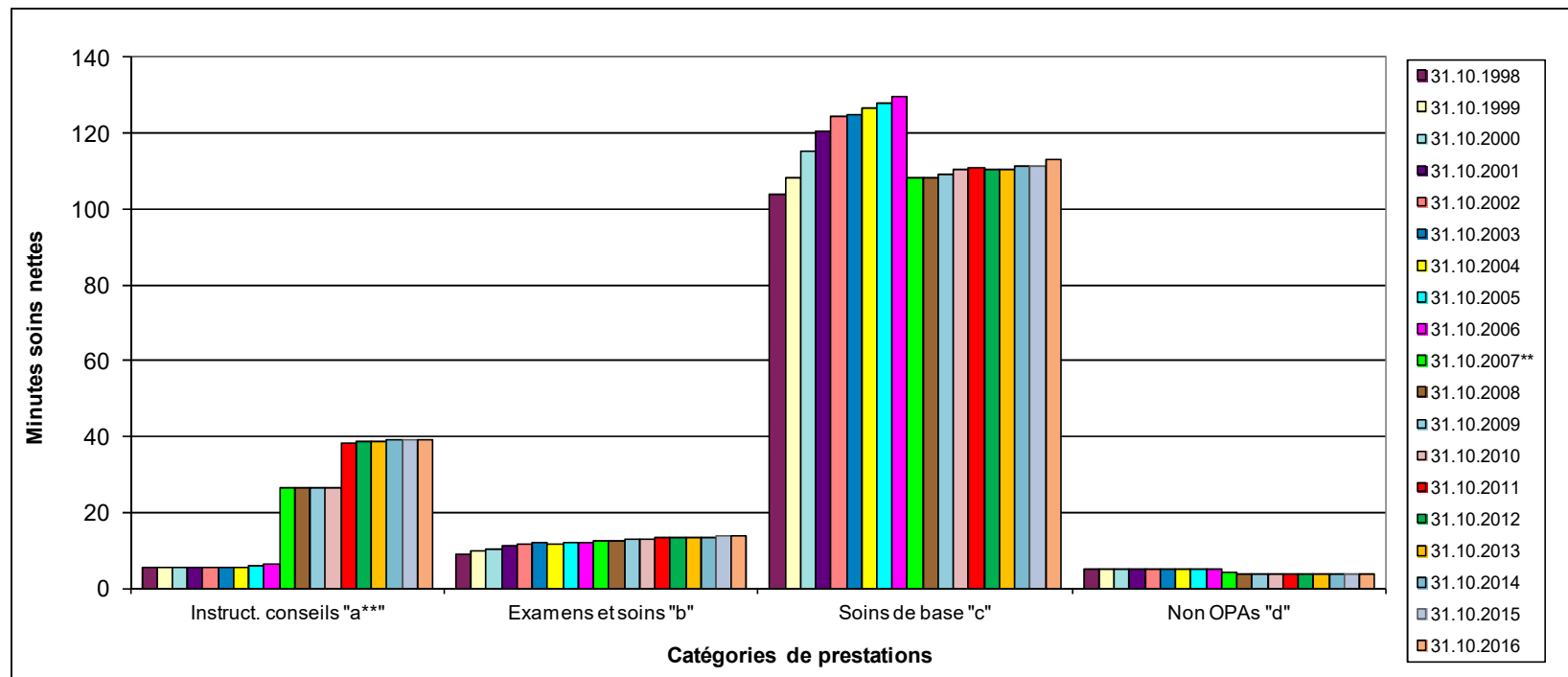
**Tableau 8 : Minutes de soins brutes requises en moyenne par jour par les résidents, au 31 octobre 2016**

		Instruct. conseils a	Examens et soins b	Soins de base c	Non OPAS d	Total par 24 heures	Classe PLAISIR X/8	Classe OPAS X/12	Nb. rés.
GE	Min.	37.9	12.5	114.2	2.9	167.6	6	9	3'775
		22.6%	7.5%	68.1%	1.7%	100%			
JU	Min.	37.2	11.8	119.1	4.8	173.0	6	8	733
		21.5%	6.8%	68.8%	2.8%	100%			
NE	Min.	38.6	14.9	102.6	4.2	160.2	6	9	2'224
		24.1%	9.3%	64.0%	2.6%	100%			
VD	Min.	40.6	14.3	115.4	4.3	174.6	6	9	6'340
		23.3%	8.2%	66.1%	2.5%	100%			

Légende : Minutes soins nettes requises : temps requis pour donner les soins directs et indirects au résident



**Figure 13 : Durée nette quotidienne moyenne de soins requis par catégorie de soins, dès 1998**



\*\* la table de concordance PLAISIR® - OPAS a été modifiée en juillet 2007 et en 2011

Les temps utilisés dans ce graphique comprennent le temps de communication au sujet du bénéficiaire (CSB). Les temps en vigueur le 31 octobre de chaque année sont subdivisés selon la nature des prestations décrites à l'article 7 de l'ordonnance fédérale OPAS pour l'ensemble des établissements des cantons utilisant l'outil PLAISIR.

L'augmentation progressive du temps de soins consacré aux *Soins de base "c"* est très évidente jusqu'en 2006. La modification de la table de concordance a déplacé certains temps de soins dans la catégorie *Instruction et conseil "a"* en 2007 puis l'introduction des CSB produit un second seuil en 2011. La croissance de la catégorie *Soins de base "c"* commence à s'amortir en 2012 et si l'on corrige pour les effets de seuils, elle se poursuit modérément jusqu'en 2016. C'est aussi le cas des soins techniques (Examen et soins "b"). Cette évolution est cohérente avec une augmentation des besoins des patients admis plus tardivement en EMS.

**Tableau 9 : Heures de soins nettes, productives, travaillées et rémunérées requises en moyenne par résident, par jour ou par année, par canton en 2015 et 2016**

2015						
Minutes-soins nettes requises en moyenne par jour par le résident moyen (ensemble des établissements)(selon art. 7 OPAS)						
		HSB*	HSP	HST	HSR	Nb. rés.
	par rés.	2.760	2.843	3.013	3.671	
	24 heures	10'269.3	11'044.5	11'780.8	14'927.7	
GE	365 jours	3'748'295	4'031'243	4'299'992	5'448'611	3821
	par rés.	2.786	2.994	3.174	3.866	
	24 heures	2'042.2	2'194.9	2'285.6	2'820.8	
JU	365 jours	745'403	801'139	834'244	1'029'592	733
	par rés.	2.635	2.843	3.013	3.617	
	24 heures	5'881.3	6'346.3	6'619.4	8'073.8	
NE	365 jours	2'146'675	2'316'400	2'416'081	2'946'937	2232
	par rés.	2.878	3.086	3.185	3.880	
	24 heures	18'134.8	19'447.7	10'694.3	24'580.7	
VD	365 jours	6'619'202	7'098'411	3'903'420	8'971'956	6302

2016						
Minutes-soins nettes requises en moyenne par jour par le résident moyen (ensemble des établissements)(selon art. 7 OPAS)						
		HSB*	HSP	HST	HSR	Nb. rés.
	par rés.	2.760	2.843	3.013	3.671	
	24 heures	10'543.5	11'330.0	12'085.3	15'313.5	
GE	365 jours	3'848'381	4'135'438	4'411'134	5'589'436	3775
	par rés.	2.883	3.091	3.174	3.866	
	24 heures	2'113.0	2'265.7	2'359.3	2'911.8	
JU	365 jours	771'242	826'980	861'153	1'062'795	733
	par rés.	2.661	2.869	3.013	3.650	
	24 heures	5'939.6	6'402.9	6'678.5	8'145.9	
NE	365 jours	2'167'956	2'337'072	2'437'635	2'973'254	2224
	par rés.	2.909	3.118	3.185	3.880	
	24 heures	18'444.7	19'765.5	21'032.5	24'982.4	
VD	365 jours	6'732'307	7'214'411	7'676'873	9'118'581	6340

Légende : HSN heures-soins nettes : temps requis pour donner les soins directs et indirects au résident

\*HSB: HSN+CSB = a+b+c+d - depuis 2011

ETP: Equivalent temps plein

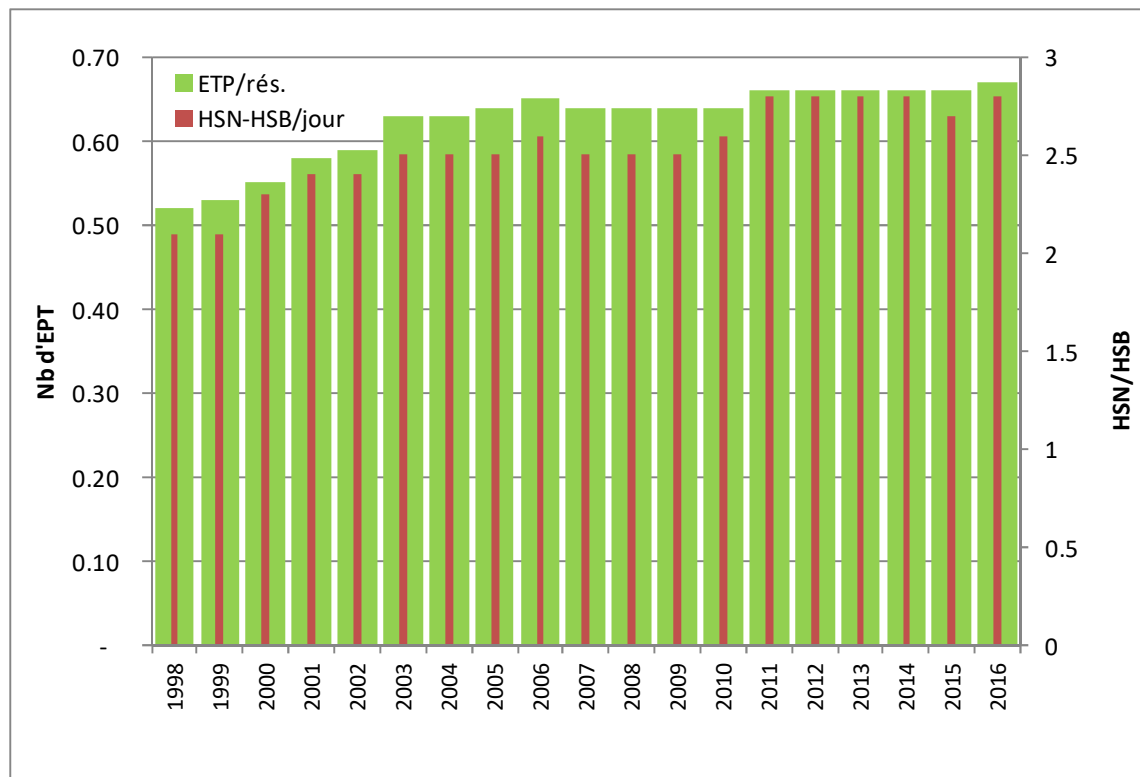
HSP : heures-soins productives : HSN + temps requis pour les activités annexes (24' par résident et par jour)

HST : heures-soins travaillées : HSP + pauses

HSR : heures-soins rémunérées : HST + congés statutaires et absences

**Remarque** : dans ce tableau, le calcul des HSP - HST - HSR est effectué en utilisant des paramètres **identiques pour tous les cantons** (temps de pauses et jours d'absence). Ces paramètres intercantonaux sont définis dans la décision No 8. La variation des HST, HSR et ETP tient donc, d'une part, à la variation de l'intensité de la charge en soins **de la clientèle** et, d'autre part, **aux conditions de travail**, lesquelles ont changé en faveur du personnel en 2003. Les variations ne sont donc pas dues aux caractéristiques cantonales.

**Figure 14 : Heures de soins et nombre quotidien moyen de poste de travail requis par résident**



Légende : ETP : Equivalent plein temps

HSN : Heures-soins nettes : temps requis pour donner les soins directs et indirects au résident

HSB : Heures-soins brutes

**Tableau 10 : Nombre de lits reconnus, nombre de lits pour 1000 habitants (sans les établissements pour traitements psychosociaux et sans les institutions pour handicapés) – Octobre 2015 et 2016**

2015	Nb de lits reconnus	Nb de lits pour 1000 habitants	Nb de lits pour 1000 habitants de 65ans et plus	2016	Nb de lits reconnus	Nb de lits pour 1000 habitants	Nb de lits pour 1000 habitants de 65ans et plus
Genève	3'821	8.0	47.8	Genève	3'933	8.2	49.2
Jura	752	10.4	51.8	Jura	792	10.9	54.5
Neuchâtel	2'356	13.3	71.6	Neuchâtel	2'332	13.2	70.8
Vaud	6'526	8.6	51.8	Vaud	6'625	8.7	52.6
Ensemble	13'455	9.0	53.1	Ensemble	13'682	9.2	54.0

**Tableau 11 : Nombre de résidents évalués avec la méthode PLAISIR® par classe d'âge, part de la population évaluée et taux d'occupations des lits au 31 octobre 2016** (Sans les établissements pour traitements psychosociaux ni les institutions pour handicapés)

Source : EROS, Donnée PLAISIR, état au 31 octobre 2016

Source : Selon OFS Population résidente permanente à la fin de l'année 2015

### Canton de Genève

Classe d'âge	Genève <= 64	Genève 65-79	Genève 80-89	Genève 90 et +	Genève TOTAL
Nombre de résidents long séjour évalués (1)	85	656	1'623	1'411	3'775
Population résidente permanente (2)	404'744	56'453	19'012	4'527	484'736
Taux d'habitant résidant en institution (%)	0.021%	1.162%	8.537%	31.17%	0.779%
Taux de résidents dans la tranche d'âge (%)	2.3%	17.4%	43.0%	37.4%	100.0%

Nombre de lits reconnus  
Représentativité PLAISIR

Nombre de lits reconnus	3'933
Représentativité PLAISIR (%)	<b>96%</b>

### Canton de Neuchâtel

Classe d'âge	Neuchâtel <= 64	Neuchâtel 65-79	Neuchâtel 80-89	Neuchâtel 90 et +	Neuchâtel TOTAL
Nombre de résidents long séjour évalués (1)	66	376	886	723	2 051
Population résidente permanente (2)	145183	22963	8064	1897	178 107
Taux d'habitant résidant en institution (%)	0,045%	1,637%	10,987%	38,113%	1,152%
Taux de résidents dans la tranche d'âge (%)	3,2%	18,3%	43,2%	35,3%	100,0%

Nombre de lits reconnus  
Représentativité PLAISIR

2 149
<b>93,6%</b>

### Canton de Jura

Classe d'âge	Jura <= 64	Jura 65-79	Jura 80-89	Jura 90 et +	Jura TOTAL
Nombre de résidents long séjour évalués (1)	14	128	326	265	733
Population résidente permanente (2)	58'261	10'337	3'442	742	72'782
Taux d'habitant résidant en institution (%)	0.024%	1.238%	9.471%	35.714%	1.007%
Taux de résidents dans la tranche d'âge (%)	1.9%	17.5%	44.5%	36.2%	100.0%

Nombre de lits reconnus  
Représentativité PLAISIR

Nombre de lits reconnus	792
Représentativité PLAISIR (%)	<b>93%</b>

### Canton de Vaud

Classe d'âge	Vaud <= 64	Vaud 65-79	Vaud 80-89	Vaud 90 et +	Vaud TOTAL
Nombre de résidents long séjour évalués (1)	133	1 039	2 452	2 162	5 786
Population résidente permanente (2)	647 450	89 983	28 973	7 001	773 407
Taux d'habitant résidant en institution (%)	0,021%	1,155%	8,463%	30,881%	0,748%
Taux de résidents dans la tranche d'âge (%)	2,3%	18,0%	42,4%	37,4%	100,0%

Nombre de lits reconnus  
Représentativité PLAISIR

Nombre de lits reconnus	6 003
Représentativité PLAISIR	<b>96,4%</b>

### Canton de Ge-Ju-Ne-Vd

Classe d'âge	Ge-Ju-Ne-Vd <= 65	Ge-Ju-Ne-Vd 66-80	Ge-Ju-Ne-Vd 81-90	Ge-Ju-Ne-Vd 91 et +	Ge-Ju-Ne-Vd TOTAL
Nombre de résidents long séjour évalués (1)	298	2 199	5 287	4 561	12 345
Population résidente permanente (2)	1 255 638	179 736	59 491	14 167	1 509 032
Taux d'habitant résidant en institution (%)	0,024%	1,223%	8,887%	32,195%	0,818%
Taux de résidents dans la tranche d'âge (%)	2,4%	17,8%	42,8%	36,9%	100,0%

Nombre de lits reconnus  
Représentativité PLAISIR

Nombre de lits reconnus	12 877
Représentativité PLAISIR	<b>95,6%</b>

